



Les attentes de Flaine vues par l'Association Flainoise

Table des matières

I.- Introduction.....	1
II.- Fonctionnement de la station de Flaine.....	2
II.1- Situation administrative - gouvernance.....	2
II.2- Transparence sur le fonctionnement de Flaine.....	2
II.3- Le matraquage fiscal d'Arâches.....	2
II.4- Les recettes du Syndicat Intercommunal.....	3
III.- Grand Projet : Le Funiflaine.....	3
IV.- Accueil touristique.....	4
IV.1- Les bases.....	4
IV.2- Préservation du territoire de la station de Flaine.....	4
IV.3- Mise en valeur du patrimoine architectural de la station.....	5
V.- Activités Touristiques.....	6
V.1- Domaine Skiable Alpin.....	6
V.2- Le ski de fond.....	6
V.3- Les chemins.....	7
V.4- Musique classique.....	7
V.5- Saison d'été.....	8
VI.- Architecture.....	8
VI.1- Développement urbain.....	8
VI.2- Art et Architecture.....	9
VII.- Commerces.....	9
VIII.- Hébergement et restauration.....	9

I.-Introduction

Ce document élaboré avec la participation d'une dizaine de personnes se veut être un guide de ce que nous souhaitons pour obtenir un développement durable de la station de Flaine, indissociable à notre avis du développement de la station des Carroz et de la commune d'Arâches elle-même.

L'Association Flainoise se veut être une force de proposition, toujours à l'écoute.

Ces propositions ont été réfléchies, certaines sont le fruit d'un travail d'arrache pied lorsque c'était nécessaire et que l'enjeu est majeur, et nous n'hésitons pas à critiquer et contester les projets ou décisions qui nous semblent très négatifs.

Certains manques criants pour Flaine sont abordés dans le bilan 2019, particulièrement la traversée routière des Carroz, et l'absence des investissements promis.

II.-Fonctionnement de la station de Flaine

II.1- Situation administrative - gouvernance

Il est important pour l'avenir que la station de Flaine (re)trouve une gouvernance dans le cadre d'un accord entre les deux communes. Les statuts du SIF de 2005 sont obsolètes à de multiples points de vue, il faut les rafraichir, mais cela risque encore d'échouer sans volonté des communes. Une synergie réelle entre Les Carroz et Flaine doit limiter l'impact du réchauffement climatique, mais suppose un réchauffement des relations entre Arâches et Magland.

Un Funiflaine rapprochant Flaine des Carroz serait un élément de contexte favorable, le catalyseur d'un aménagement intégré du versant Arve du Grand Massif.

II.2- Transparence sur le fonctionnement de Flaine.

Une étude sur la gouvernance financière de Flaine réalisée par la DGFiP (Direction Générale des Finances Publiques) en 2018 a donné lieu à un rapport qui est toujours gardé sous le boisseau.

C'est scandaleux. Les habitants de la commune ne sont pas assez grands pour comprendre !

Un site Internet d'information créé par le SIF, a été abandonné en 2016. Il nous semble important qu'un outil de ce type soit remis en service, et élargi à l'information et à l'expression des habitants sur les projets de la commune.

II.3- Le matraquage fiscal d'Arâches

Le département de la Haute Savoie comprend 279 communes. Extrait du tableau des taxes par communes de Haute Savoie.

	Taxe d'habitation	Taxe foncière bâti	Taxe foncière Non Bâti
Minimum / Maximum du département	5,74 / 27,7	3,72 / 21,39	9,58 / 135,69
Arâches taux des taxes	24,63	19,78	124,98
Rang dans les communes du département.	7 ème	9 ème	5 ème
Magland taux des taxes	18,77	10,82	78,05
Rang dans les communes du département.	46 ème	170 ème	42 ème
Morzine taux des taxes	19,87	13,78	58,55
Rang dans les communes du département.	32 ème	77 ème	105 ème

La commune d'Arâches est proche du maximum du département, pour les 3 taxes.

Ce matraquage fiscal, s'ajoute aux ventes de terrains communaux, pour un résultat touristique qui n'est pas à la mesure des millions d'euros engagés (on ne sait pas exactement combien).

La commune de Magland est dans la moyenne.

La commune de Morzine, comparable en population et activité touristique à la commune d'Arâches, avec ses deux stations de montagne, est proche de Magland au plan des taxes.

C'est pour les flainois la double peine : ils payent et n'ont pas de retour.

Une synergie intelligente entre Les Carroz et Flaine apporterait de bien meilleurs résultats.

En dépit de ses recettes très élevées, nous craignons un endettement excessif de la commune d'Arâches, surtout si on inclut les financements en leasing. Nous espérons que les élus de la commune en 2020 auront à coeur de nous éclairer sur ce plan.

II.4- Les recettes du Syndicat Intercommunal

Ces recettes proviennent en grande partie de taxes collectées par la commune d'Arâches.

On peut distinguer 3 parties :

- les taxes collectées par le Syndicat, telle la taxe de séjour,
- les taxes « ménage » (taxe foncière, taxe d'habitation), collectées par les communes, ainsi que les « compensations » qui se substituent aux taxes professionnelles, collectées par la Communauté de Commune et restituées aux communes avec la valeur de 2011 ou 2012.
- les taxes et redevances sur les remontées mécaniques, collectées par les communes.

Il faut savoir que les taxes générées par l'activité de Flaine représentent environ la moitié des ressources de la commune d'Arâches. Pour des raisons d'équité et d'efficacité économique, ces taxes doivent être remontées intégralement au SIF. Or la commune d'Arâches conserve chaque année environ 1 M€ de ces taxes, sur deux lignes comptables :

- elle ne retourne au SIF que 70 % des taxes « ménage » et des « compensations », taux minimal autorisé par les statuts du SIF, la perte pour le SIF est d'environ 700 k€/an
- elle ne retourne pas au SIF les taxes et redevances de concession de tous télésièges qui sont en tout ou partie sur le Territoire de Flaine. Cela représente actuellement environ 300 k€/an. Nous avons engagé un recours administratif sur ce point, qui porte sur 8 télésièges.

C'est une perte financière majeure pour Flaine, et un manque de respect pour les flainois.

Ces ressources limitées interdisent tout investissement structurel par le Syndicat Intercommunal de Flaine, on le voit dans le bilan 2019.

III.-Grand Projet : Le Funiflaine

Le seul grand projet est le Funiflaine.

Nous attendons de ce projet : un meilleur accès à Flaine, suffisamment attractif pour désengorger la route, une liaison rapide (aller/retour) entre le Massif Partiel et Flaine, une desserte des Carroz, et cela avec une exploitation équilibrée. Il doit répondre aux critères administratifs des Transports Publics et des Ascenseurs Valléens.

Attention, nos stations ne recherchent des clients supplémentaires qu'en dehors des congés scolaires de Noël et février, et en dehors des week-ends.

Durant ces périodes le seul apport serait le confort des utilisateurs, la réduction du CO2 et des embouteillages aux Carroz.

En revanche, le reste du temps, une nouvelle clientèle aurait un apport économique.

Le projet du Syndicat Funiflaine et du Maire d'Arâches, supposé répondre à ces objectifs, est un désastre annoncé :

Sans desserte de population touristique, avec rupture de charge à Flaine pour les piétons, il n'a aucun apport économique pour Flaine. Il n'attire que peu de clients en semaine, son exploitation sera déficitaire, il n'apporte rien aux Carroz, détruit la zone de loisirs de Pierre Carrée, creuse le fossé entre Les Carroz et Flaine, et n'a que peu d'impact sur la traversée routière des Carroz. Le Funiflaine du Syndicat est pour nous totalement négatif. Nous y sommes foncièrement opposés.

Le Syndicat n'a pas non plus pris en compte dans son projet (il n'a rien dit de précis) :

- l'intégration dans l'environnement paysager et touristique, catastrophique à Pierre Carrée, une des dernières zones où il y aura de la neige, et qui doit absolument être sauvegardée,
- des gares accueillantes, confortables, avec des activités commerciales (il a été souligné à la journée Ascenseurs Valléens du 10 octobre 2019 que c'est une part importante du coût d'un projet). Sans cela il n'y a aucun retour économique du projet.

- l'intégration architecturale de son tracé, en particulier près de l'immeuble classé « Le Flaine », Le Syndicat justifie l'apport du Funiflaine pour Les Carroz par un futur TC Molliets-Pierre Carrée, qui n'est prévu ni dans le PADD ni dans le PLU, dont on ne sait rien. Cette Remontée Mécanique est située à Flaine (Les Molliets c'est Flaine), l'accès des Carroziens nécessite un transport routier (rupture de charge), et son apport ne peut en rien être comparé à une gare aux Carroz.

L'objectif réel du projet, la promotion immobilière sur le terrain du golf de Flaine, a été largement nié par les membres du Syndicat Funiflaine malgré l'évidence et les preuves, sauf lors de la dernière réunion de concertation durant laquelle Mr le maire d'Arâches, Marc lochum, l'a admis en justifiant que la décision ne serait prise que lors du prochain mandat !

Voir notre dossier Funiflaine <http://associationflainoise.fr/Documents/2019/2019-Funiflaine-BilanDeConcertation/>

Nous avons fait un projet alternatif, de concert avec les habitants.

Il a une gare intermédiaire unique aux Carroz, essentielle pour remplir le Funiflaine chaque jour, par des skieurs et des piétons, et être labellisé « Transport Public » et « Ascenseur Valléen ». Cette gare, située sur le Domaine Skiable, apporte une véritable synergie touristique entre Les Carroz et Flaine (et même d'autres stations de basse altitude).

Ce projet :

-dessert directement le centre de Flaine par ascenseur, sans attente.

-désengorge réellement la traversée des Carroz (et l'accès à Flaine par la route) car il capte aussi bien les skieurs vers le Domaine Partiel (moins coûteux) que vers Flaine, et on peut interdire les bus à destination des Carroz en plus de ceux à destination de Flaine.

- fait l'économie du Télécabine fantôme annoncé en sus du Funiflaine.

Il est décrit de façon très détaillée.

Nous avons décrit également un tracé direct Magland-Flaine, qui n'assure pas la liaison entre Flaine et Les Carroz ou le Massif Partiel, bien moins attractif mais moins coûteux.

Nous souhaitons la réalisation du Funiflaine passant aux Carroz, éventuellement le tracé direct, et sinon l'abandon du projet.

Le projet est sujet à un accord de la commune de Magland, qui n'est pas acquis.

Nous nous interrogeons sur le choix de la technologie 3S qui permet l'exploitation par vent violent mais est très coûteuse. On pourrait accepter des interruptions quelques jours/an en raison du vent si cela permet de financer un meilleur projet. Cela mérite d'être regardé pour analyser la faisabilité, selon les orientations retenues.

IV.-Accueil touristique

IV.1- Les bases

L'accueil des clients passe d'abord par une station propre et entretenue, fleurie en été et décorée en hiver, avec des panneaux d'information clairs.

Les clients doivent pouvoir marcher dans la rue sans risque sans donner la main aux enfants : le trafic automobile doit être encore plus réglementé.

Il faut des activités très accessibles sur le modèle du Forum.

On peut mettre plus en valeurs les paysages de Flaine pour les piétons, Vélos ou Vélos à Assistance Electrique (VAE) qui font des merveilles sur les chemins faciles.

IV.2- Préservation du territoire de la station de Flaine

-Protection des espèces naturelles : il faut contribuer à préserver la biodiversité. L'environnement montagnard est particulièrement inhospitalier et fragile, ce qui demande de grandes précautions lors de tout aménagement.

Le loup a un impact sur le pastoralisme, et sur le tourisme en raison des chiens de berger de type « Patou ». Il ne faudrait pas que la protection des loups signe également le déclin de certains animaux sauvages et du pastoralisme.

-Protection des paysages, et des espaces touristiques. Il faut prendre garde à préserver ce qui attire les touristes dans notre commune, sans oublier que tous nos clients ne cherchent pas la même chose. Notre offre touristique doit être diversifiée.

A titre d'exemple, le projet d'extension du circuit de glace, mené de façon particulièrement discrète, nous pose deux problèmes :

- au niveau du bruit. Le dossier du Permis de Construire fait état d'un niveau de bruit imperceptible à Flaine Forêt, avec le tracé avant extension. Or ce n'est pas notre perception, et le relief de la Plaine du Lac est une caisse de résonance, apportant un bruit plus important pour les habitants.

Le bruit à proximité des routes du circuit est très perturbant pour la faune, sur une superficie largement supérieure à celle de la route.

Il est indispensable de faire évoluer le parc de voitures du circuit de glace vers des véhicules électriques, qui existent maintenant, aussi bien pour la faune que pour les touristes.

- Il serait préjudiciable à la préservation du territoire de montagne de réaliser des aménagements touristiques sur la plaine du lac, qui pourraient en plus être desservis par des navettes, et demandons pour cela un changement de classement dans le PLU de Magland.

Le conseiller municipal de Magland Thierry Thevenet s'est exprimé sur ces deux points dans un communiqué du Dauphiné le 4 janvier 2020 :

- il a annoncé un passage à la propulsion électrique dès que la technologie le permettra. Eh bien, la technologie existe, et nous demandons à ce que ce soit fait dès la prochaine saison d'hiver.

- sur l'aménagement de la plaine du lac, sa réponse qu'il n'est plus propriétaire de parcelle sur la plaine du lac ne répond pas à la question, et fait craindre le pire.

Afin d'assurer la protection durable des zones de Pierre Carrée et des Communaux qui nous semble être un élément important pour Arâches, nous demandons que ces deux zones soient classées Natura 2000.

IV.3- Mise en valeur du patrimoine architectural de la station

Par son architecture et son site, Flaine est une station d'exception. Il faut se demander ce qui assurerait au mieux l'entretien et la mise en valeur de ce patrimoine.

Pour l'instant, on est loin du compte.

La Chapelle, Le Flaine et Betelgeuse sont inscrits aux Monuments Historiques, mais cela ne permet pas pour autant l'entretien de la Chapelle qui est en attente depuis des années

On pourrait inscrire d'autres édifices aux monuments historiques, des subventions permettant probablement de mettre en valeur ce patrimoine et en tout cas de mieux le conserver. (sous contrôle d'un Architecte des Bâtiments de France)

Un annuaire des constructions de montagne, a été réalisé par le professeur Jean-François LYON-CAEN de l'université de Grenoble, avec une description des immeubles remarquables de Flaine.

<http://www.parcoursinventaire.rhonealpes.fr/stationski/-La-station-fonctionnelle-concue-.html>

Il faudrait des aides importantes pour que les copropriétés partent dans cette direction, mais après tout cela a déjà été fait et doit être poursuivi.

V.-Activités Touristiques

La station de Flaine a un fonctionnement économique satisfaisant, avec depuis 12 ans une croissance continue de la clientèle hiver et été. Dans une vision à terme de 20 ou 30 ans, en raison de la concurrence et du tsunami climatique, il est indispensable d'accroître son attractivité tout en maintenant son esprit familial, et continuer à développer/améliorer les activités présentes : ski alpin, ski de fond, golf, cinéma, centre d'art ...

V.1- Domaine Skiable Alpin

Précisons que le Domaine Skiable de Flaine est l'objet d'une Délégation de Service Public des deux communes de Arâches et Magland, et que les investissements et le fonctionnement sont gérés par le délégataire.

Ce Domaine Skiable, remarquable, pourrait être amélioré,

-Certaines remontées mécaniques (TS des Lindars, TC DMC, TK d'Aujon, du Bois, du Stade) méritent sans doute un lifting (à des degrés différents, nous sommes conscients du coût d'une rénovation du DMC).

-Le TC Aup de Véran pourrait être rendu accessible aux Raquettes en montée-descente, avec un itinéraire vers la combe de Monthieu, ou l'Aup de Véran.

-Enfin, aménager des vrais espaces ludiques dans la forêt ou peut être du côté d'Aujon (qui manque d'un resto/bar d'altitude).

(cf. Lil' Stash d'Avoriaz par exemple : bordercross bleu, cabane dans laquelle on peut monter à skis, option de tracé avec des petites bosses, « hors piste » entre les sapins. Cet espace fait pour les enfants est au final tout aussi emprunté par les adultes et apporte une réelle plus value dans une zone où les pistes ne sont pas très intéressantes.)

-Le domaine d'Aujon pourrait être développé, avec le bénéfice d'un versant nord. (sous-réserve d'un accord avec la Communauté Agricole).

-Il nous semble qu'il y a un avenir pour de nouvelles activités, tels que vélo-neige électrique, le Ziesel (véhicule électrique individuel à 2 chenilles, testé en 2019), le Moon Bike.

-Il serait intéressant d'avoir une piste utilisable en nocturne.

Nous sommes nombreux à être inquiets par le nombre de skieurs sur les pistes, la cohabitation difficile entre les skieurs débutants, les fusées, et les snowboards ; la plupart des familles ont des historiques de collisions. C'est un problème difficile, et il est dommage que des skieurs renoncent à ce sport, trop inquiets des risques de collision.

Une parenthèse sur le Domaine Skiable des Carroz.

Il nous semble qu'il manque à ce Domaine une remontée entre Lac de l'Airon et la Tête des Saix, qui apporterait un parcours plus rapide depuis Les Carroz vers Samoëns, ainsi que la possibilité de skier en restant en haut du Domaine.

Elle jouerait un rôle comparable à celui du TS Diamant Noir à Flaine que DSF avait envisagé de supprimer, avant de décider de le rénover. Aux Carroz, le TS de l'Airon a bien été supprimé, et nous pensons que cette reconstruction serait plus intéressante que des navettes jusqu'aux Molliets, surtout avec un Funiflaine aux Carroz.

V.2- Le ski de fond

C'est un sport d'avenir, peu exigeant en neige. Le terrain de Pierre Carrée s'y prête, il doit y être développé.

V.3- Les chemins.

En été

Flaine n'a pratiquement que des itinéraires VTT rouges, aucun itinéraires vert et un petit itinéraire bleu entre Pierre Carrée et Vernant.

Il faut créer quelques itinéraires « verts » et « bleus » accessibles aux familles entre stations du massif..

Flaine bénéficie de paysages magnifiques qui pourraient être encore mieux valorisés par les chemins faciles pour Vélo, VAE. et devenir emblématiques, comme l'est déjà le paysage des Platières et des Lapiaz.

Les VAE doivent être pris en compte, avec de points de recharge, par exemple aux Molliets pour Flaine (c'est dans le territoire de Flaine).

Quelques réflexions :

-La descente des Platières est difficile (rouge).

-On regagne Sixt par la piste des Cascades (itinéraire rouge). Peut-on revenir à Flaine par le GME et le TS de Coulouvrier, et avec quel itinéraire ?

-Un itinéraire entre Pierre Carrée et le lac de Vérêt a été annoncé. Pour les piétons certainement, peut-être aussi pour les Vélos ? (quelle difficulté ?) La faible pente est intéressante.

-Un fonctionnement « piétons » du TC Aup de Vérán serait intéressant pour amener plus de promeneurs dans les magnifiques Lapiaz de la combe de Monthieu et vers l'Aup de Vérán, avec peut-être une descente à vélo (piste rouge ?).

Il y a de magnifiques itinéraires VTT rouges :

- Flaine-lac de Flaine-Molliets (retour facilité par le TS de la Tête des Saix) ou

- Flaine-lac de Flaine-Les Carroz, via Les Molliets ou La Colonnaz, et retour par le Funiflaine (dans notre projet alternatif).

Il faudrait aménager au moins un d'entre eux en bleu.

Attention, nous ne voulons pas couvrir le territoire de Flaine d'itinéraires Vélo, les projets mentionnés ci-dessus (sauf un) existent déjà. Nous pensons qu'avec des aménagements limités, on peut transformer certains d'entre eux en « itinéraires faciles».

-Ski à roulette ? Avec un Funiflaine s'arrêtant aux Carroz, on pourrait réserver la route de Flaine aux skis à roulettes ou aux Vélos / VAE dans certains créneaux horaires. Cette route est déjà utilisée pour le ski à roulettes, avec de grands risques.

En hiver

-Il est important de restaurer les chemins piétons/raquettes en hiver, supprimés au profit de pistes de ski. En montagne, on doit pouvoir se déplacer à pied ou en raquettes ! Exemple Flaine–Pierre Carrée (chemin supprimé).

-Une desserte piétons/raquettes des restaurants d'altitude, permettrait une mixité entre skieurs et non skieurs.

-Une patinoire réfrigérée serait un plus important.

V.4- Musique classique

Nous avons la chance d'avoir un magnifique auditorium, qui doit être entretenu.

Grâce à l'auditorium, la musique classique est un évènement important en été, et durant une semaine en hiver. Elle devrait être maintenue et développée.

Pour cela, il faut :

- bien accueillir les musiciens,
- faciliter leur logement, qui devient un problème avec le nombre croissant des touristes en été.
- l'Académie Internationale de Musique avait manifesté un intérêt pour une activité d'enseignement musical hors saison ! Il semble qu'elle n'ait pas eu de réponse, alors que les moyens d'accompagnement nécessaires étaient réduits (il y a pratiquement toujours au moins un restaurant ouvert hors saison).
- notifier aux académies de musique dès septembre le montant des subventions pouvant être accordées l'été suivant, avant qu'elles ne s'engagent elles-mêmes vis à vis des professionnels.

V.5- Saison d'été

Les Platières et le Forum sont devenus emblématiques.

La structure du Forum est bien pensée, mise en valeur par les animations, mais peut encore être améliorée, et on pourrait laisser plus de place aux œuvres d'art. Le projet MGM va beaucoup impacter cette zone.

Un développement des activités « montagne » pourrait attirer un public autre que les familles. Certains ressentent un manque d'offre d'accompagnement pour découvrir la station et sortir des sentiers balisés ou voir la faune sauvage.

Y aurait-il une place pour un espace aquatique, pour petits et plus grands. La piscine du Centaure est petite.

Une réflexion sur un lac artificiel à proximité du restaurant « Lapiaz » (à la place des tennis) a été mentionnée au SIF. Des activités aquatiques pourraient éventuellement y être organisées en été.

Les élus d'Arâches en 2014 nous avaient mis l'eau à la bouche avec un projet de Tyrolienne, A/R entre Les Gérats et Aujon. Il n'y a même pas eu d'étude préliminaire sur ce projet !

On espère que le Golf Miniature, très apprécié, démonté au printemps prochain, sera remplacé.

VI.-Architecture

VI.1- Développement urbain

Il faut cesser l'étalement de la station, et limiter les constructions aux villages existants.

Flaine est une station intégrée et doit le rester. Pas d'« étalement urbain ».

La station de Flaine est équilibrée par rapport au site. Plutôt que d'accroître le nombre de lits et de construire partout, il faut améliorer l'attractivité de la station.

Dans ce sens on pourrait redonner une hiérarchie entre les différents flux : voitures, piétons, skieurs.

On imagine par exemple la piétonisation de Flaine Forêt, avec des zones piétonnes non déneigées comme devant Les Terrasses de Vêrêt. C'est le cas dans d'autres stations.(on serait alors véritablement ski aux pieds depuis les résidences). On pourrait réfléchir à des barrières en bois délimitant un cheminement piétons/skieurs coté amont, nous semble-t-il retenu lors de la concertation de 2011 (avec des réserves liées à la pente pour le ski).

Serait-il possible de laisser des passages pour les camions de ramassage des ordures avec des tapis pouvant être franchis à ski ?

VI.2- Art et Architecture

C'est ce qui fait encore de Flaine une exception. Il faudrait développer cette thématique à Flaine. Développer les expositions, avec une programmation peut être plus accessible au grand public. On pourrait imaginer des expos de Land Art par exemple, des ateliers ludiques au centre d'art, sur les thématiques de l'office du tourisme par exemple, inviter des artistes à séjourner à Flaine. Aucune œuvre d'art n'a été ajoutée à Flaine depuis le départ des Boissonnas.

VII.-Commerces

Pour les commerces, les galeries marchandes de Flaine Forêt et Flaine forum ne sont pas très avenantes et ne donnent pas envie d'y déambuler, surtout celle du Forum. Sans tout réaménager, on pourrait imaginer améliorer leur qualité en changeant le matériau des habillages, en donnant une cohérence d'enseigne/signalétique, en changeant les ambiances lumineuses pour les rendre plus chaleureuses et accueillantes (nous ne sommes pas totalement convaincus par le dernier réaménagement).

Pour la galerie marchande de Flaine Forum, cela commencerait par des portes automatiques donnant envie d'y entrer.

Le passage couvert sous Cassiopée a 3 fonctions : accès à Cassiopée, parkings, et passage vers Centaure, Aldebaran et le DMC. Malheureusement, son rôle touristique se limite à un lieu de passage obligé, en dépit de ses œuvres d'art, et des vitrines austères de la Galerie Marchande.

VIII.-Hébergement et restauration

L'offre en restauration est complète, diversifiée et mériterait d'être mise en valeur.

L'offre en hôtellerie est faible : Totem (nouveau départ) et bientôt MGM.

Actuellement, il reste encore trop de résidences fermées en été, mais cela diminue, et il y en a aussi en hiver.

Cela rejoint le problème des lits froids présent dans toutes les stations.